

PLACE SAINTE BENIGNE A PONTARLIER



ESPACE PROTEGE



Doubs

Date d'arrêté ou de décret : 11/03/1963

Surface : 0.24 ha

Fiche éditée le : 20 novembre 2004

Commune : Pontarlier



© IGN - PARIS 1998 - SCAN25 ©

Pour une définition cadastrale du périmètre du site, il convient de se référer au texte réglementaire classant ou inscrivant le site. Le périmètre figurant sur cette carte n'est pas opposable aux tiers.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DIRECTION
RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
FRANCHE-COMTÉ

Périmètre du site

0 0.25 0.5
Kilomètres

Mis à jour le 2 janvier 2014

Site Inscrit

Nom	PLACE SAINTE BENIGNE A PONTARLIER	Carte à visionner (jpg)	Carte à télécharger (pdf)	
surface	0.24 hectares			

Extrait du texte officiel :

Ensemble urbain formé par les immeubles bordant la place Saint-Bénigne et par ceux bordant une partie des rues de la République et Gambetta (parcelles n° 308, 309, 314, 315, 378, 379, 387, 527 à 534, section F du cadastre).
(S. Ins. : 11 mars 1963)

Description :

Ensemble urbain s'articulant autour de la place Saint-Bénigne, reconstruite après le grand incendie de 1736. Cette place se remarque par la belle ordonnance des bâtiments qui l'entourent et aux justes proportions des parties pleines par rapport aux vides. Sur trois côtés, les façades présentent un bel alignement d'arches identiques. Le quatrième referme la perspective sur la façade oblique de l'église et rétablit la symétrie.

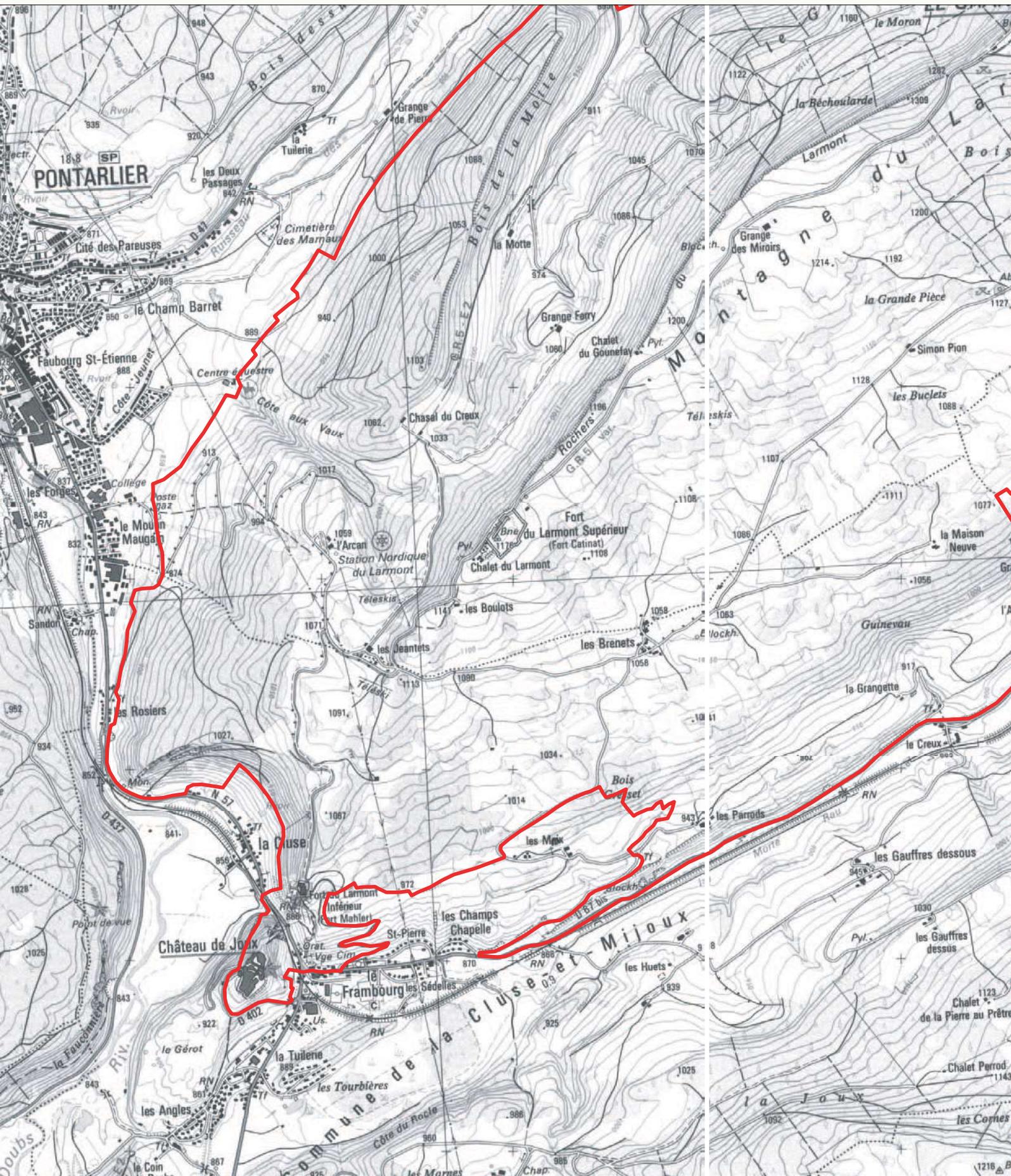
Pour tout complément d'information, nous vous invitons à vous rapprocher de nos services (coordonnées ci-dessus).

La surface indiquée dans le tableau est celle mesurée sur la carte du système d'information géographique, elle peut ne pas correspondre à celle du décret. Seules les limites du site indiquées dans le texte officiel font force de loi.

Malgré tout le soin apporté à l'élaboration de ces documents, nous vous prions par avance de bien vouloir nous excuser pour toute imprécision ou omission que vous pourriez relever. Merci de nous en informer.

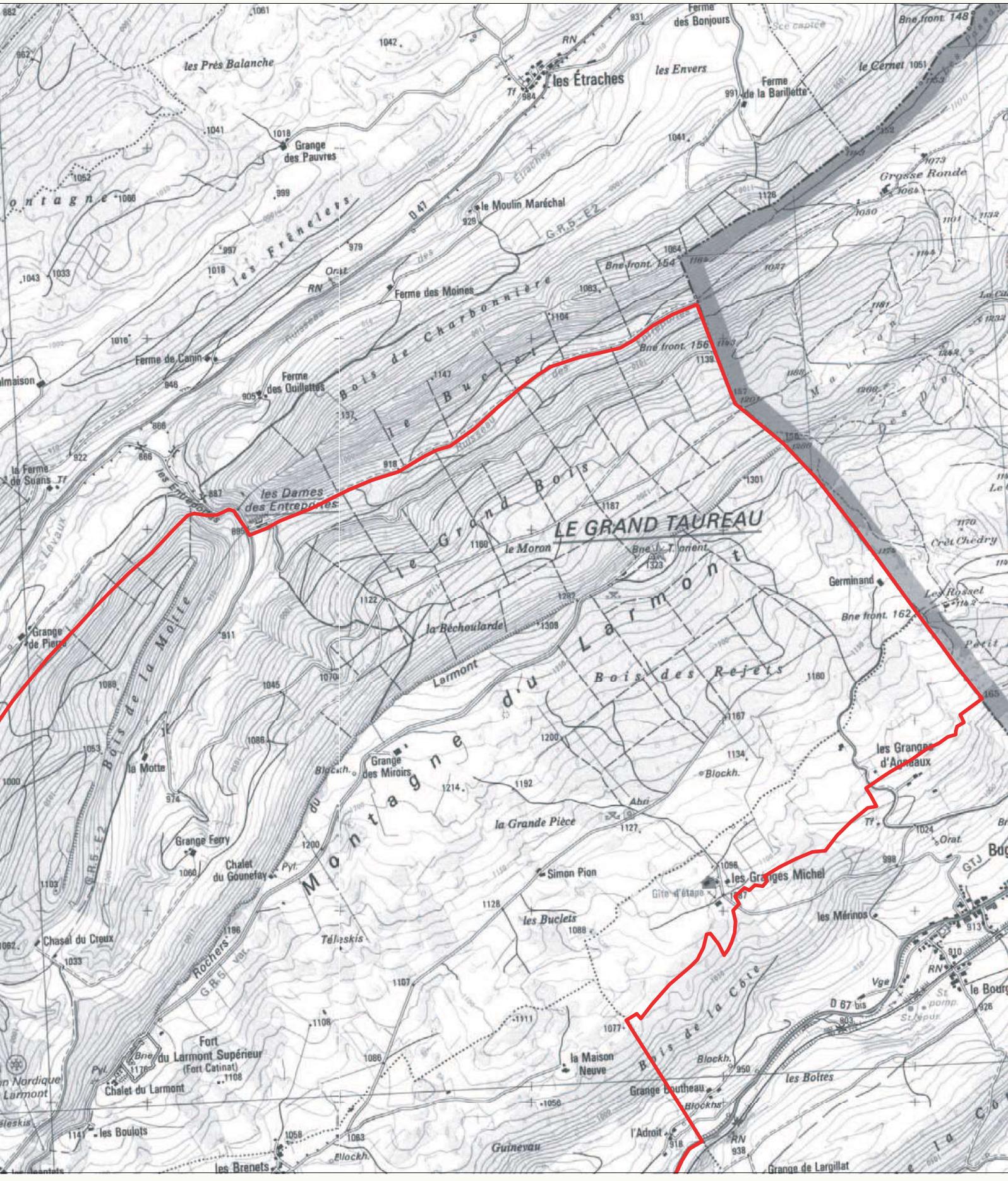
éditée le : 20 novembre 2004

une : La Cluse-et-Mijoux, Pontarlier, Verrières-de-Joux



ditionnée le : 20 novembre 2004

ne : La Cluse-et-Mijoux, Pontarlier, Verrières-de-Joux



Mis à jour le 2 janvier 2014

Site Inscrit

Nom	MONTAGNE DU LARMONT A LA CLUSE ET MIJOUX	Carte à visionner (jpg)	Carte à télécharger (pdf)	
surface	2161.6 hectares			

Extrait du texte officiel :

Montagne du Larmont

(S. et P. L. COMMUNE DE LA CLUSE-ET-MIJOUX, PONTARLIER, VERRIÈRES-DE-JOUX)

; Ensemble formé par la montagne du Larmont et délimité comme suit dans le sens des aiguilles d'une montre : I. Commune de Pontarlier : à partir de l'intersection du C.V. n° 14 avec les limites communales de Pontarlier avec La Cluse-et-Mijoux ; le C.V. n° 14 ; la limite nord-ouest des sections B, 3e feuille, et B, 2e feuille ; la limite nord-ouest des parcelles n° 509, 508 et 494 (section A, feuille n° 4) ; le ruisseau de la Ronde depuis l'intersection des sections A4, B2 et A3 jusqu'à la frontière franco-suisse. II. Commune de Verrières-de-Joux : section A, feuille n° 2 ; la frontière franco-suisse ; la mitoyenneté des parcelles n° 147 et 148 jusqu'à l'angle nord-ouest de la parcelle n° 148 (non comprise) ; la ligne fictive joignant l'angle nord-ouest de la parcelle n° 148 au côté sud de la parcelle n° 140 ; le côté sud de la parcelle n° 140 et son prolongement jusqu'à la limite est du lieudit « aux Pontets et Cernets » ; la limite est du lieudit « aux Pontets et Cernets » ; la limite sud des parcelles n° 135, 134 et 138 jusqu'à son intersection avec la limite sud-ouest du lieudit « aux Pontets et Cernets » ; la ligne fictive joignant cette intersection à l'angle nord-est de la parcelle n° 216 (non comprise) ; la limite nord de la parcelle n° 216 (limite nord du lieudit « Bois de la Côte Tourmier ») ; la limite sud-ouest de la parcelle n° 127 ; Section A, feuille n° 1 : la limite sud-est des lieudits « La Corne », « Parcours des Granges Michel » ; la traversée du C.V. n° 2 des Verrières-de-Joux aux Granges Michel ; les limites sud-est et sud-ouest de la parcelle n° 38 ; la limite sud-est du lieudit « Champ de la Seigna » ; la limite sud-est de la parcelle n° 123. III. Commune de la Cluse-et-Mijoux : Section 1 : la limite communale La Cluse-et-Mijoux - Verrières-de-Joux ; la R.N. n° 67 bis annexe de Pontarlier aux Verrières-de-Joux ; section A2 : la R.N. n° 67 bis annexe de Pontarlier aux Verrières-de-Joux ; le C.V. n° 3 de la Cluse-et-Mijoux aux Parrods ; les limites sud-ouest, ouest et nord de la parcelle n° 485 ; la limite ouest du lieudit « Champ du Creux » ; la limite sud de la parcelle n° 486 ; les limites sud et ouest du lieudit « Bois Gresset » ; les limites sud et sud-ouest du lieudit « Creux Milan » ; le C.V. n° 6 de La Cluse-et-Mijoux aux Brenets ; la limite sud du lieudit « à la Pâture Est » jusqu'au point d'intersection de la limite des sections A2 / A3 et A2 / AD ; sections AD et AC : le chemin rural de Frambourg au fort du Larmont inférieur ; la R.N. n° 67 bis annexe de Pontarlier aux Verrières-de-Joux ; la limite sud des parcelles n° 38 et 39 (section AC) ; la traversée de la R.N. n° 67 de Saint-Dizier à Lausanne ; la limite sud de la parcelle n° 53 ; la traversée du chemin de fer de Pontarlier aux Hopitiaux-Neufs et celui de Mouchard aux Verrières-de-Joux ; la mitoyenneté des parcelles n° 95 / 93 et 95 / 92 (section AC) ; l'ancien chemin du fort de Joux ; la mitoyenneté des parcelles n° 8 et 12 (section AC) ; le C.V. n° 15 de la Cluse au fort de Joux ; le sentier du fort de Joux ; le C.V. n° 15 de la Cluse au fort de Joux ; section AB : le C.V. n° 15 de la Cluse au fort de Joux ; la ligne fictive perpendiculaire au chemin de fer de Mouchard aux Verrières-de-Joux depuis l'angle nord de la parcelle n° 4 (section AB) ; section A3 : la limite des sections A / AB ; la R.N. n° 67 de Saint-Dizier à Lausanne ; la limite ouest du lieudit « Combe Gravière » jusqu'au C.V. n° 14.

(S. Ins. : 28 juillet 1976)

Description :

Cet important massif forestier à l'est de Pontarlier souligne la direction générale sud-ouest nord-est des structures plissées du massif du Jura. Il culmine à plus de 1300 mètres au Grand Taureau. Il se présente sous la forme d'un vaste anticlinal tronqué par une remarquable cluse dont les sommets de part et d'autre sont occupés chacun d'un dispositif militaire. En effet, cette place stratégique a très tôt été équipée. Certains auteurs affirment qu'un « castella » romain (poste de vigie) existait en lieu et place du château médiéval bâti vraisemblablement dès le X^e siècle et qui subit au cours du temps des remaniements dont les derniers intervinrent juste avant la guerre de 1914-18. La neutralité de la Suisse proche, fit que cet important dispositif militaire ne subit que peu d'attaques. Cependant, son relatif isolement en fit une prison notamment durant la révolution et l'empire. Le fort abrita des personnages célèbres comme Robespierre et Toussaint dit Louverture. C'est vers 1848 que le fort Malher nommé aussi « du Larmont inférieur » fut construit pour protéger le château. Enfin vers 1871 le fort du Larmont supérieur dit aussi « fort Catina » fut édifié avec pour mission de protéger la route de Pontarlier à Morteau. Le splendide décor qu'offre ce paysage de versants tourmentés est accompagné et amplifié par l'audace des constructions militaires.

Pour tout complément d'information, nous vous invitons à vous rapprocher de nos services (coordonnées ci-dessus). La surface indiquée dans le tableau est celle mesurée sur la carte du système d'information géographique, elle peut ne pas correspondre à celle du décret. Seules les limites du site indiquées dans le texte officiel font force de loi.

Malgré tout le soin apporté à l'élaboration de ces documents, nous vous prions par avance de bien vouloir nous excuser pour toute imprécision ou omission que vous pourriez relever. Merci de nous en informer.

LES DAMES DES ENTREPORTES A PONTARLIER



ESPACE PROTEGE



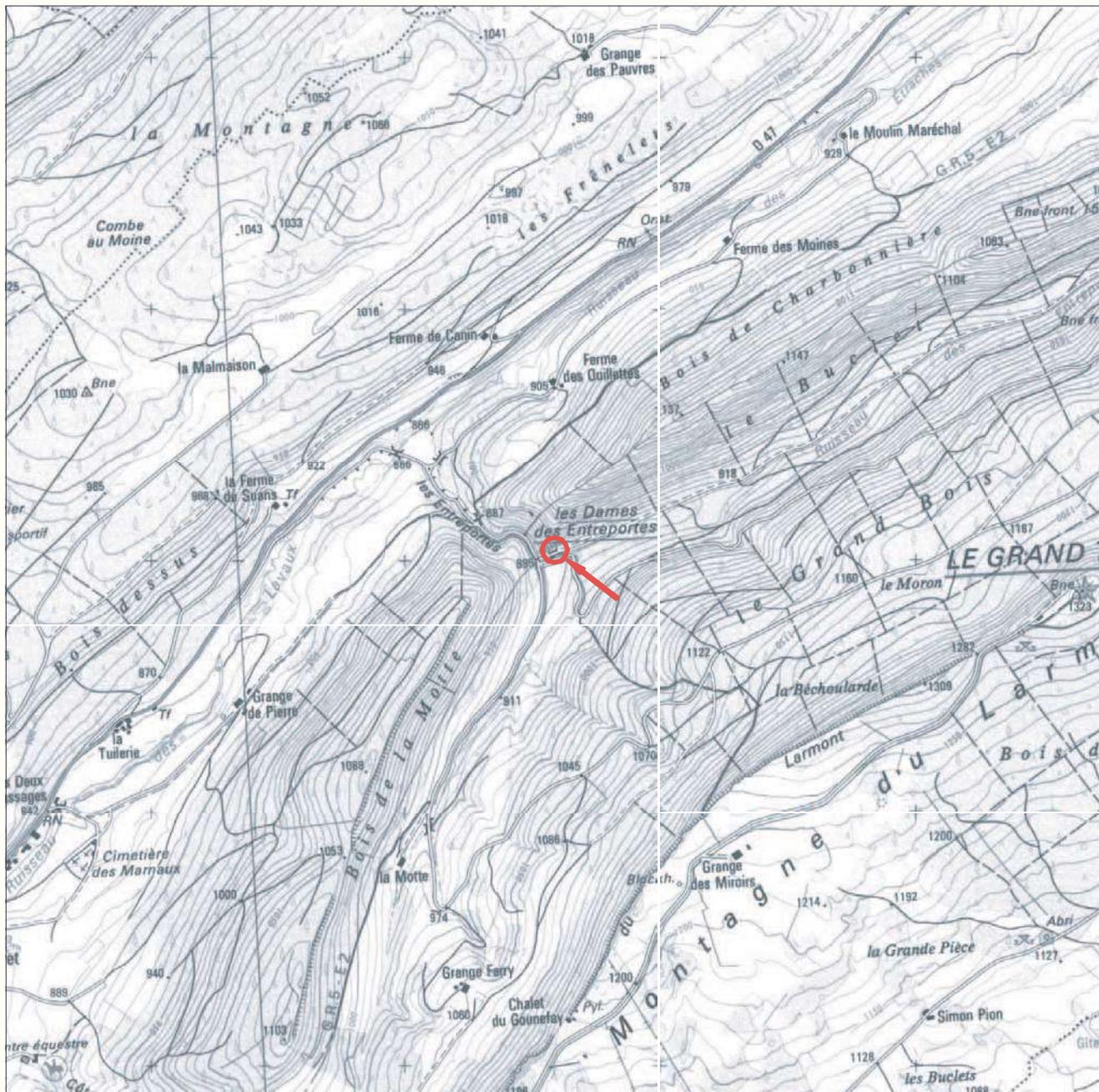
Doubs

Date d'arrêté ou de décret : 23/05/1912

Ce site ne comporte pas de limite cadastrale

Fiche éditée le : 20 novembre 2004

Commune : Pontarlier



© IGN - PARIS 1998 - SCAN25 ©

Pour une définition cadastrale du périmètre du site, il convient de se référer au texte réglementaire classant ou inscrivant le site. Le périmètre figurant sur cette carte n'est pas opposable aux tiers.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DIRECTION
RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT
FRANCHE-COMTÉ

Périmètre du site

0 0,25 0,5
Kilomètres

Mis à jour le 2 janvier 2014

Site Classé

Nom	LES DAMES DES ENTREPORTES A PONTARLIER	Carte à visionner (jpg)	Carte à télécharger (pdf)	
surface	Ce site ne comporte pas de limite cadastrale			

Extrait du texte officiel :

Rocher dit « Les dames des Entreportes » .
(S. Cl. : 23 mai 1912)

Description :

Le ruisseau des Entreportes qui prend sa source dans le massif du Lamont s'inscrit dans un étroit vallon boisé. Il passe au vallon voisin par une cluse étroite. Au passage, il a dégagé une lame de calcaire résiduelle toute guillochée qui a pris des allures de personnages. Il s'agit, dit la légende, des quatre filles d'un seigneur local qui fuyaient les prétendants que leur père leur avait choisis.

Pour tout complément d'information, nous vous invitons à vous rapprocher de nos services (coordonnées ci-dessus). La surface indiquée dans le tableau est celle mesurée sur la carte du système d'information géographique, elle peut ne pas correspondre à celle du décret. Seules les limites du site indiquées dans le texte officiel font force de loi.

Malgré tout le soin apporté à l'élaboration de ces documents, nous vous prions par avance de bien vouloir nous excuser pour toute imprécision ou omission que vous pourriez relever. Merci de nous en informer.



SITE CLASSÉ : RUISSEAU ET VALLÉE DE LA FONTAINE RONDE AUX HÔPITAUX-VIEUX

Date de classement : 23/05/1912

Typologie principale : **VALLÉE ET SON COURS D'EAU**

Surface calculée : 150,60 ha

DOUBS

TOUILLON-ET-LOULETEL
HOPITAUX-VIEUX
MONTPERREUX



Critère de classement : **ARTISTIQUE**

Site classé inclu : **SOURCE DE LA FONTAINE RONDE À TOUILLON ET LOULETEL**

Les travaux de percement du tunnel du Mont d'Or ont très certainement contribué à l'initiative de classement de ce site.

Extrait Rapport de la DIREN (1997)

« Il s'agit d'un site constitué par une vallée dont l'une des particularités est d'être fortement encaissée. Sur ces trois communes, le site comporte bien l'ensemble typologique et géographique (lit du ruisseau, les berges et l'ensemble des falaises) constituant la notion de pittoresque utilisée alors. »

1. Vallée à proximité de la Fontaine Ronde



Préfecture de la Région
de Franche Comté



SITE CLASSÉ : RUISSEAU ET VALLÉE DE LA FONTAINE RONDE AUX HÔPITAUX-VIEUX

LECTURE DU PAYSAGE

A une dizaine de kilomètres de Pontarlier, entre les Hôpitaux-Vieux et la Cluse et Mijoux, une vallée encaissée orientée Nord/Sud entaille le relief calcaire.

2. Fond de vallée et versants boisés



A mi-chemin, le ruisseau de la Fontaine Ronde emprunte ce corridor étroit, pour rejoindre directement en aval la vallée du Doubs, à hauteur de l'éperon de Joux.

Les autres sources et ruisseaux des Touillons, Saint Antoine et Hôpitaux Vieux sont détournés sur la vallée du Doubs bien plus en amont, à hauteur du lac de Saint-Point.

Le caractère rocheux des falaises n'est pas perceptible, la forêt enveloppant les flancs abrupts.

Le ruisseau issu de la source intermittente de Fontaine Ronde partage le faible espace du fond de vallée entre la route et une ancienne voie ferrée (en impasse)

La voie ferrée traverse la vallée en balcon, réduisant d'autant le fond de vallée.

3. Thalweg



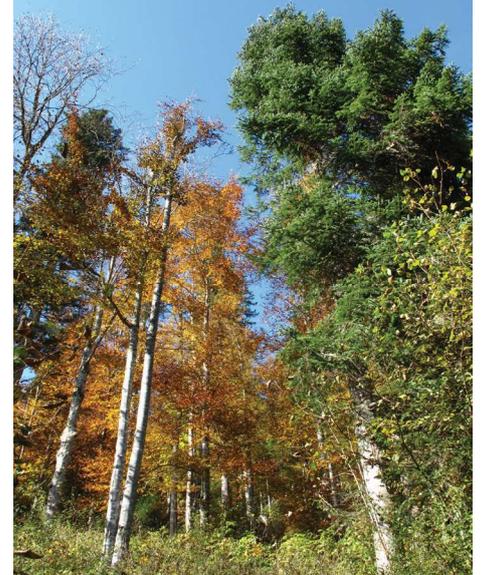
Les perspectives sur le thalweg sont rares, la voie étant davantage caractérisée par un tunnel forestier.

La route nationale traverse également la séquence de la vallée sur l'autre versant, sans attention particulière pour ce site.

Seul, le promeneur curieux et persévérant pourra dénicher les lieux et ambiances choisies, là où la végétation permet au soleil d'atteindre le cœur du vallon.

La lumière est l'élément fondamental de ce paysage, très variable selon les saisons, multipliant ainsi les ambiances :

4. Ambiance forestière



En intersaison, les ombres portées sont allongées à l'extrême, mais la végétation lumineuse des arbres à feuilles caduques de l'automne et de début de printemps diffuse une clarté remarquable.

L'été, la vallée est un puits de lumière ciblé sur le thalweg, et gorgeant le lit du ruisseau, les tourbières et les berges d'une lumière élémentaire.

LISIBILITE

La lisibilité de l'entité géographique est bonne : la vallée encaissée du ruisseau de Fontaine Ronde se distingue des vallées voisines plus amples (lac de Saint Point, vallée du Bief rouge à Saint Antoine et Métabief). Elle emprunte un synclinal étroit, aux flancs boisés.

La lisibilité paysagère en revanche est moins évidente : les travaux de restructuration de la route nationale, les confortements de la voie ferrée, ont isolé le fond de vallée de son cadre pittoresque. Les perspectives sont peu nombreuses.

DYNAMIQUE

Absence de *plan de gestion*

Facteurs de changement :

- Les infrastructures routières concourent à l'ÉVITEMENT DU SITE
- Reconstruction de l'axe ferroviaire et de son usage (à vocation touristique toutefois) ont permis une APPROPRIATION DU SITE.

- Le promeneur est l'usager oublié.

Les travaux routiers de la RN 57 ont considérablement modifié la perception de la vallée et son « rythme » de découverte. Depuis l'itinéraire routier, la Fontaine Ronde est peu accessible, la vallée traversée à grande vitesse ne montre plus son caractère pittoresque. La végétation des versants, la fermeture des perspectives font disparaître progressivement les caractères attachants de la vallée.

GESTION

Simplification des superpositions de protection : Redéfinir un périmètre pertinent pour davantage d'efficacité et de légitimité.
Plan de gestion à mener : Fédérer les actions de valorisation

Mesures de mise en valeur : Revaloriser la notion d'accueil touristique.

Gestion de la fréquentation : Ouvrir le site plus largement aux promeneurs, voire aux visiteurs « de passage » sur la RN 57.

5 à 7. Voie ferrée



6.



7.

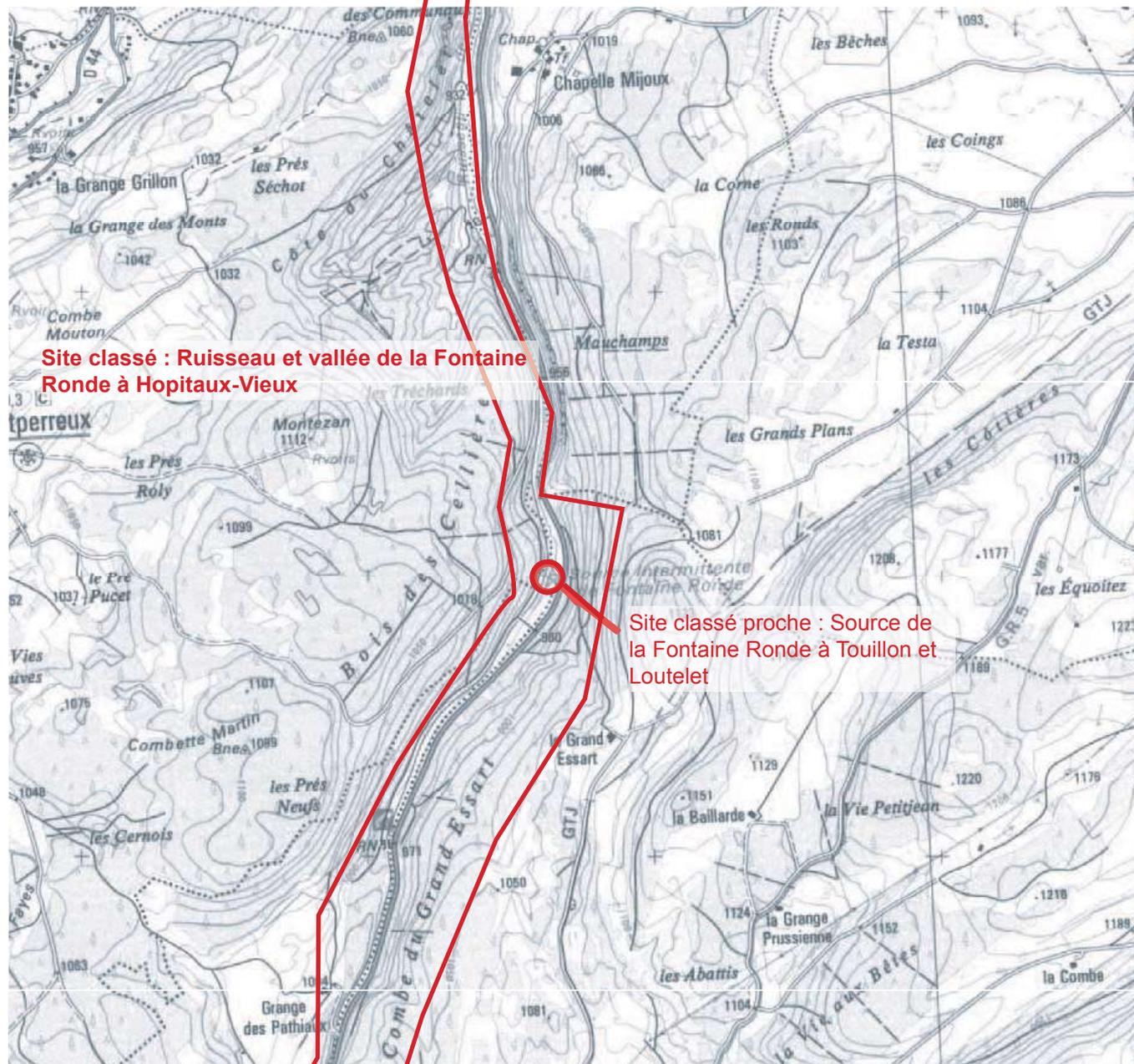
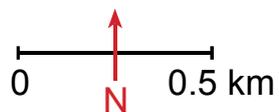


8. Route nationale



- Echelle métrique
- Légende : délimitation du site classé
- Sources : © SCAN25 - IGN - Paris 2010 ©
Protocole MEDDTL-MAP-IGN 2010
© DREAL FC/SEDAD/DIG/Besançon 2010

le site n'est pas doté d'un périmètre cartographié





SITE CLASSÉ : RUISSEAU ET VALLÉE DE LA FONTAINE RONDE AUX HÔPITAUX-VIEUX

DÉVELOPPEMENT LOCAL / Événement particulier

Tourisme et forte fréquentation du site en période estivale.

Chemin de fer touristique Pontarlier - Vallorbe

Un projet privé porté par l'association « Chemin de fer touristique Pontarlier Vallorbe », consiste à rétablir une voie ferrée supprimée dans les années 70 entre Pontarlier et Vallorbe. Le site est progressivement aménagé pour l'accueil des voyageurs du Train Touristique : buvette, gradins, lieu de démonstration de l'activité charbonnière... Les aménagements et animations associées sont typiquement opportunistes.

Ils permettent cependant de sortir de la confidentialité la Fontaine Ronde (accès peu aisé, circuit pédestre peu valeureux sur cette séquence..).

BILAN

L'enjeu principal de préservation au TITRE DES PAYSAGES repose bien sur la Fontaine Ronde, son contexte paysager (fond de vallée) et la mise en valeur des perspectives et de la découverte du lieu.

Bilan de la gestion et des actions proposées :
Une étude devrait pouvoir apporter des réponses opérationnelles et fonctionnelles aux dysfonctionnements constatés.

Programme :

- Rédéfinition d'un périmètre de protection pertinent.
- Elaborer un Plan de gestion pour fédérer les actions de valorisations. Mener des actions contre l'enfrichement, pour la préservation des caractéristiques hydrauliques du fond de vallée, et le maintien des perspectives.
- Nuancer la notion d'accueil touristique, avec davantage de sobriété et de qualité et ouvrir le site plus largement aux promeneurs, voire aux visiteurs « de passage » sur la RN 57.

CREDIT PHOTOS

- photos n° 1 à 11 Yolande GUYOTON HESSOU

- Mise à jour 12/2010

9. Gare touristique, les quais



10. Gare touristique, accès à la Source



10. Gare touristique, accueil de groupes



11. Fond de Vallée



FRANCHE COMTE



Préfecture de la Région
de Franche Comté

Mis à jour le 2 janvier 2014

Site Classé

Nom	RUISSEAU ET VALLEE DE LA FONTAINE RONDE AUX HOPITAUX-VIEUX	Carte à visionner (jpg)	Carte à télécharger (pdf)	
surface	Ce site ne comporte pas de limite cadastrale			

[Télécharger la fiche descriptive du site \(bilan des sites 2011\)](#)

Extrait du texte officiel :

Ruisseau et vallée de la Fontaine-Ronde

Le département de la Haute-Saône, des Vosges, des Alpes et de la Savoie,
(S. Cl. : 23 mai 1912)

Description :

A une dizaine de kilomètres, de Pontarlier en direction de la Suisse, dans un massif de résineux d'allure sauvage, la vallée du ruisseau de la Fontaine Ronde emprunte un synclinal étroit dont les flancs sont recouverts de dépôts morainiques. Le ruisseau issu de la source intermittente de Fontaine Ronde partage le faible espace du fond de vallée entre la route et une ancienne voie ferrée.

Pour tout complément d'information, nous vous invitons à vous rapprocher de nos services (coordonnées ci-dessus). La surface indiquée dans le tableau est celle mesurée sur la carte du système d'information géographique, elle peut ne pas correspondre à celle du décret. Seules les limites du site indiquées dans le texte officiel font force de loi.

Malgré tout le soin apporté à l'élaboration de ces documents, nous vous prions par avance de bien vouloir nous excuser pour toute imprécision ou omission que vous pourriez relever. Merci de nous en informer.